

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE jusqu'au 11/05/2016

N° 15388-11/GP/1

*Procès verbal de classement délivré en extension du procès verbal d'origine N° 15388-11 du 11/05/2011*

MATERIAU PRESENTE PAR : DATAPLOT GmbH  
Gutenbergstrasse 15  
24 558 HENSTEDT-ULZBURG  
ALLEMAGNE

REFERENCE COMMERCIALE: EMBLEM SOLVENT PAPER 150FR - SOPA150FR –  
IGNISAFE 150g/m<sup>2</sup>

DESCRIPTION SOMMAIRE: Papier Ignifugé composé de fibres cellulosiques couché de charges  
minérales et de sel d'ammonium inorganique, avec une couche au recto  
de liant organique synthétique acrylique et pigments minéraux  
Masse surfacique : 156 g /m<sup>2</sup>  
Epaisseur : 156 µm  
Coloris présentés : blanc

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limité à priori**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 15388-11 du 11/05/2011

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 12/03/2015

Chef du Laboratoire

"Essais au Feu"

H.BARBIER

